



Communiqué de presse

09/21

Montreuil, le 27 janvier 2021

Code rouge réussi pour les sages-femmes

En hospitalier, en PMI comme en libéral, mais aussi au sein de la formation initiale, la profession de sage-femme connaît actuellement une crise sans précédent.

En cause avant tout l'insuffisance de leur rémunération, des effectifs, la précarité montante des jeunes sages-femmes, mais aussi la fermeture de maternités, de lits d'hospitalisation et, pour les étudiants.es, la lourdeur extrême et la concentration de la maquette de formation.

Le 26 janvier, à l'appel de syndicats professionnels, de la CGT et de l'association nationale des étudiantes, partout en France des centaines de sages-femmes se sont rassemblées devant les ARS ou leurs établissements pour crier leur révolte face à des conditions de travail toujours plus dégradées, d'autant plus par le contexte sanitaire. Près de 150 sages-femmes étaient aussi rassemblées devant le ministère de la Santé.

Trois conseillers du cabinet d'Olivier Véran ont reçu longuement un représentant de chacun des trois syndicats et de l'association nationale des étudiants. Cette délégation a exposé la longue liste des difficultés et des injustices qui frappent cette profession médicale essentielle à la prise en charge de la santé gynécologique des femmes et à la naissance de presque 800 000 nouveaux nés chaque année. Il leur a également été rappelé les mauvais indicateurs de santé qui témoignent d'une situation dégradée du secteur de la périnatalité en France.

Ils ont aussi entendu les propositions portées par les sages-femmes pouvant s'inscrire dans une logique d'amélioration vis-à-vis des professionnelles, du système de santé et des usagers.

Aucune mesure concrète n'a été annoncée et les conseillers ont essentiellement mis en avant les contraintes budgétaires, encore aggravées par leur propre gouvernement. Ils ont aussi tenté de mettre en avant les accords du Ségur qui, les sages-femmes le savent bien, n'apportent aucune vraie réponse à la profession et sont même porteurs de nombreuses mesures qui vont encore dégrader très fortement la situation.

Les conseillers d'Olivier Véran et les quatre organisations ont convenu d'un nouveau rendez-vous dans une quinzaine de jours au ministère.

Il ne s'agira alors plus d'échanger encore sur le constat bien connu de tous : les sages-femmes attendent ce jour-là des premières mesures immédiates et concrètes.

D'ici là, les représentants des quatre organisations vont se rencontrer pour renforcer la mobilisation, planifier des dates d'actions locales et nationales.

Quel que soit le contexte, le gouvernement ne doit pas douter une seconde de la détermination des sages-femmes à stopper la dangereuse dégradation de leurs conditions de travail ni à obtenir enfin une vraie et juste reconnaissance de leur statut de profession médicale à part entière.

Statut qui leur a été attribué en même temps que les médecins en 1803.